

Charte d'engagement du CRSA dans la transition écologique



Face à l'urgence environnementale et climatique démontrée par les travaux du GIEC, la direction et les membres du CRSA reconnaissent la gravité de la situation et manifestent avec cette charte leur volonté d'engager les pratiques professionnelles des membres du CRSA dans une démarche plus respectueuse de l'environnement.

1. Engagement de la gouvernance

Ambitions : Intégrer la politique de développement durable aux activités du CRSA.

Engagements :

- Création d'un comité de transition écologique
- Intégration du développement durable dans la stratégie de l'institut en assurant la représentativité du comité vert dans les instances dirigeantes/décisionnaires du CRSA (CCDR)
- Analyser l'empreinte carbone du CRSA afin d'assurer un suivi de l'évolution des émissions de gaz à effet de serre (GES)
- Actions de communication auprès des tutelles pour porter et défendre les engagements de développement durable du CRSA.

2. Achats responsables et logistique durables

Ambitions : Mettre en œuvre des actions visant à limiter l'impact des achats et de leur transport sur l'environnement.

Engagements du CRSA :

- Politique de mutualisation des équipements et promotion de l'utilisation des plateformes
- Favoriser la réutilisation et la réparation d'instruments et de matériel avant de procéder à de nouveaux achats
- Politique de recrutement des agents de laverie pour favoriser l'usage de matériaux réutilisables, comme la verrerie
- Pérennisation d'un magasin interne proposant des consommables plastiques sélectionnés en fonction de leur provenance et autres critères écoresponsables.
- Adoption d'une procédure d'achat mutualisée pour les différents fournisseurs afin de favoriser le regroupement des livraisons.

3. Gestion des déchets

Ambitions : Mettre en œuvre des actions visant à limiter la production de déchets et favoriser le bon traitement de ces déchets.

Engagements :

- Installation de point de recyclage des déchets (papier, carton, plastique PETE, boîte de cônes, déchets électriques)
- Suivi et traçabilité des déchets chimiques et biologiques
- Action de formations encourageant l'utilisation de matériaux réutilisables ou rationalisant la production de déchets due à l'activité du centre (repenser les protocoles de recherche).
- Promouvoir l'économie circulaire en favorisant les dons et le partage du matériel et des équipements et en encourageant l'achat d'équipements de seconde main.

4. Gestion de l'énergie et du recours au numérique :

Ambitions : Limiter la consommation d'énergie et autres ressources au CRSA en encourageant une utilisation raisonnée des équipements et des locaux.

Engagements :

- Usage raisonné des locaux, en régulant le chauffage à 19°C en hiver et la climatisation à 26°C en été, et en promouvant auprès des tutelles des politiques de rénovation des bâtiments.
- Identifier les équipements électriques nécessitant un usage continu ou discontinu et encourager les bonnes pratiques pour limiter la consommation d'énergie de ces équipements.
- Encourager les actions visant à réduire la consommation d'énergie des équipements à usage continu (réglage du thermostat des congélateurs et ultra-congélateurs, dégivrage, utilisation optimisée)
- Encourager une utilisation raisonnée des autres ressources : eau, azote liquide, gaz.
- Utilisation raisonnée du numérique en limitant dans la mesure du possible le stockage des emails et des données, et le renouvellement du matériel informatique.

5. Mobilité raisonnée

Ambitions : Limiter les déplacements, favoriser l'utilisation de modes de déplacements moins émetteurs et plus responsables pour les membres du CRSA.

Engagements :

- Organisation du séminaire annuel de l'institut accessible en transport en commun.
- Encourager les visioconférences en équipant les salles de conférence du matériel adéquat.
- Favoriser les déplacements en train des membres du CRSA pour les trajets dont la durée est inférieure à 6h.
- Limiter les goodies lors des événements organisés par ou en partenariat avec le CRSA.
- Privilégier les mobilités douces pour les déplacements domicile-travail.

6. Sensibilisation et communication

Ambitions : Communiquer sur l'impact de nos activités, sensibiliser à la problématique de l'empreinte environnementale et inciter à engager un effort de développement durable collectif et individuel.

Engagements :

- Organisation d'ateliers et de conférences en lien avec la transition écologique
- Formation des nouveaux entrants aux pratiques responsables (charte du personnel)

- Communication des actions (newsletter, site internet, séminaire annuel du CRSA, AG...)
- Participation active aux réseaux RSO des tutelles, et des autres comités verts d'île de France.

La direction et les membres du CRSA s'engagent à promouvoir cette Charte et la mettre en application afin de réduire significativement l'impact environnemental de nos activités de recherche.

Mise à jour janvier 2026